



Loches, le 7 avril 2020

COMPTE RENDU DU CHSCT DU VENDREDI 3 AVRIL

Le CH Loches est en 3eme ligne et accueille donc des patients Covid qui ne nécessitent pas de soins de réanimation.

Le Plan Blanc a été déclenché au CHU, pour rappeler les agents et organiser leurs affectations

A Loches A CE JOUR: le Plan Blanc n'est pas déclenché, si cela se produisait, les représentants du personnel en seraient informés.

- Les agents « vulnérables » et les agents restant chez eux à la demande de la Direction sont en ASA (Autorisation Spéciale d'Absence)
- **Les ASA** : n'entraînent pas de perte financière, ni perte sur la prime, les heures ne sont pas déduites des comptes d'heures mais les agents sont susceptibles d'être rappelés. Les agents qui préfèrent épurer leurs compteurs sont en « RA » **mais cela n'est pas imposé**
- **les CONGES ANNUELS PREVUS sont maintenus sauf si Plan Blanc.**
- **Les RTT, RA prévus au planning** : sont maintenus en l'état pour le moment
- Nous avons demandé des tenues « bleues » de bloc et des surchaussures pour travailler dans le service COVID, la tenue blanche étant réservée pour l'extérieur.
- Il a été demandé que les agents puissent accéder à Planiciel de leur domicile
- Les agents volontaires pour les services COVID mais non prévus, pourront être mobilisés si le nombre de lits Covid augmente, La Direction prévoit aussi du personnel nécessaire en cas d'arrêts maladie.
- Le CH Loches réalise les tests des patients, mais pas des soignants, ni des résidents de l'EHPAD (équipe mobile du CHU) : cela peut évoluer selon la situation
- **URGENCES** : il a été dit que dorénavant, les AS seraient toujours 2/ jour, même après la crise Covid: Nous estimons que cette annonce est particulièrement mal venue en cette période. La CGT s'opposera toujours aux suppressions de poste
- **RADIOLOGIE** : la CGT a demandé une manip d'astreinte en plus le WE : refus de la part de la Direction
- **Personnel d'encadrement et agents tous services dont les heures sont comptabilisées « au forfait »** : ces agents effectuent de nombreuses heures supplémentaires en ce moment : **la CGT a donc demandé une prise en compte et une reconnaissance du travail supplémentaire**, mais la Direction y est opposée : seules les heures effectuées exceptionnellement (sur repos par exemple) seront reconnues en heures supplémentaires
- Nous avons également demandé de nouveaux passages de l'équipe opérationnelle d'hygiène pour aider/informer/former les agents de TOUS les services

PROCHAIN POINT CHSCT LE VENDREDI 17 AVRIL

VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER AU : 06 33 76 44 83